

Avranches

## Carte scolaire dans la Manche : les mesures de la rentrée 2018

QUEST-FRANCE.FR | samedi 17 mars 2018

432 mots



*Les mesures concernant la carte scolaire de la rentrée de septembre 2018 sont désormais connues. - Crédit Archives / Philippe Renault*

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) s'est déroulé vendredi 16 mars 2018 à Saint-Lô (Manche). Il a acté les mesures concernant la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2018. Au total, 17 postes sont créés au titre du dédoublement des CP dans les réseaux d'éducation prioritaires, douze ouvertures de classes sont prévues, plus cinq ouvertures conditionnelles. Du côté des fermetures, 23 postes sont retirés et onze retraits conditionnels sont annoncés.

Les mesures pour l'année scolaire 2018-2019 ont été annoncées, vendredi 16 mars 2018, à l'issue du Conseil départemental de l'Éducation nationale de la Manche. La carte scolaire se présentera de la façon suivante.

### Ouvertures de classes

Au titre du dédoublement des classes de CP dans les zones prioritaires, 17 créations de postes d'enseignants (Équivalent temps plein) : RPI Bourguenolles-La Lande-d'Airou ; école élémentaire Hameau-Baquesne (deux classes) à Cherbourg-en-Cotentin ; école élémentaire Hameau-Noblet à Cherbourg-en-Cotentin ; RPI Feugères-Marchésieux-Saint-Martin-d'Aubigny ; RPI Fleury-La Bloutière ; RPI Gorges-Le Plessis-Lastelle ; RPI Montfarville ; Périers ; Picauville ; Quettehou ; RPI Réville ; Saint-Vaast-la-Hougue ; Sainte-Marie-du-Mont ; La Colombe à Chef-du-Pont ; Le Manoir à Sainte-Mère-Église ; école élémentaire Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.

Hors éducation prioritaire : RPI Auvers-Méautis ; Pierre-Mendès-France à Avranches (dispositif

accueil enfants moins de 3 ans); maternelle Léon-Blum, élémentaire Jean-Goubert et élémentaire Les Courlis à [Cherbourg-en-Cotentin](#); RPI [Denneville](#); Lanos à [Granville](#); RPI Le Parc-Tirepied; [Tessy-Bocage](#) ([Pont-Farcy](#), 3 classes); [Tollevast](#).

## Ouvertures conditionnelles

RPI [Beauchamps-Folligny](#); RPI [Canisy-Saint-Martin-de-Bonfossé](#); RPI [Geffosse -Muneville-le-Bingard-La Rondehaye](#); [Les Moitiers-d'Allonne](#); [Les Palliers](#) à [Saint-Lô](#). Affectation provisoire d'un poste d'enseignant à la maternelle de [Condé-sur-Vire](#).

## Fermetures de classes

[Barneville-Carteret](#); RPI [Carantilly-Dangy-Quibou](#); [Les Roseaux](#) à [Carentan-les-Marais](#); [Albert-Bayet](#), maternelle [Ferdinand-Buisson](#), élémentaire [François-Mitterrand](#), [Jules-Ferry](#), maternelle [Les Tournesols](#) à [Cherbourg-en-Cotentin](#); élémentaire de [Condé-sur-Vire](#); [Coudeville-sur-Mer](#); RPI [Feugères-Marchésieux-Saint-Martin-d'Aubigny](#); [Gonneville](#); [Graignes](#); [Le Teilleul](#); élémentaire de [Montebourg](#); [Le Rocher](#) à [Mortain-Bocage](#); [Moyon-Villages](#); [Périers](#); [Quetteville-sur-Sienne](#); [Rauville-la-Bigot](#); [Saint-Quentin-sur-le-Homme](#); [Delisle-Tocqueville](#) à [Valognes](#); maternelle [Villedieu-les-Poêles-Rouffigny](#).

## Fermetures conditionnelles

[Quettetot](#) à [Bricquebec-en-Cotentin](#); RPI de [Cerisy-la-Forêt](#); [Couville](#); maternelle de [Ducey-les-Chéris](#); RPI [Gratot](#); [La Haye-Pesnel](#); [Portbail](#); élémentaire [Lecroisey](#) à [Saint-Hilaire-du-Harcouët](#); [Sourdeval](#); [Giéville-Guilberville](#) à [Torigny-les-Villes](#); [Virandeville](#).

## Retraits de postes "Plus de maîtres que de classes"

Quatre postes au total. Les écoles concernées : RPI [Bourguenolles-La Lande-d'Airou](#); [Hameau-Baquesne](#) (élémentaire) et [Hameau-Noblet](#) (élémentaire) à [Cherbourg-en-Cotentin](#); RPI [Feugères-Marchésieux-Saint-Martin-d'Aubigny](#); RPI [Fleury-La Bloutière](#); RPI [Montfarville](#); [Périers](#); [Picauville](#); [Quettehou](#); RPI [Réville](#); [Saint-Vaast-la-Hougue](#); [Sainte-Marie-du-Mont](#); [La Colombe](#) à [Chef-du-Pont](#) et [Le Manoir](#) à [Sainte-Mère-Église](#).

## Autres mesures

Fermeture de l'école [Biville-Vauville](#) à [La Hague](#); dissolution du RPI [Terre-et-Marais-Tribehou](#). Fusions des écoles maternelle et élémentaire à [Périers](#), des écoles maternelle [Le Corre](#) et élémentaire [Ferry](#) à [Cherbourg-en-Cotentin](#), de la maternelle [Les Avoynes](#) et l'élémentaire [Macé](#) à [Cherbourg-en-Cotentin](#). Fermeture de l'école [Marigny-Le Lozon](#) avec concentration du RPI à [Rémilly-les-Marais](#).

Ouest-France